

UN PLAN LUMIÈRE POUR WOLUWE-SAINT-PIERRE

Dans la vie quotidienne, l'éclairage public de nos rues et avenues est un acquis et nous n'avons notre attention attirée que lorsque celui-ci est en panne.

L'éclairage public doit répondre à plusieurs critères pour être utile et efficace. Loin est l'époque du réverbère au gaz ou du luminaire implanté sur un haut poteau.

PETIT RETOUR EN ARRIÈRE

Historiquement, l'éclairage public a subi plusieurs mutations. Dans les années '50, les voiries régionales et les grandes artères étaient éclairées à l'aide de **lampes au sodium** basse pression émettant une lumière jaune, que nous connaissons encore sur certains tronçons d'autoroutes.

Les voiries locales étaient quant à elles éclairées à l'aide de **lampes au mercure** donnant une lumière blafarde.

Dans les années '80 à '90, une partie des lampes au mercure a été remplacée par des **ampoules au sodium haute pression** donnant une lumière dorée. Et les lampes au sodium basse pression ont disparu.

Aujourd'hui, la consommation électrique de l'éclairage public doit être réduite, autant que faire se peut, tout en assurant un niveau d'éclairage régulier et suffisant. L'éclairage ne peut être éblouissant tant pour les automobilistes que pour les habitants riverains.

Il ne peut créer des zones d'ombre, des trous noirs, ou générer des contrastes trop violents.

L'élimination du mercure présent dans de nombreuses lampes est aujourd'hui une priorité dictée dans une **directive européenne**.

Indépendamment de ces considérations relativement générales, tout équipement vieillit et doit être renouvelé à terme. Il en va de même pour les armatures d'éclairage public.

TROIS PHASES

Face à l'ensemble de ces éléments, la commune de Woluwe-Saint-Pierre a décidé, avec l'aide de SIBELGA, de faire élaborer un plan lumière par un bureau spécialisé (Radiance35). Il comporte trois phases.

La première est un état des lieux, une **photographie de l'éclairage public** de Woluwe-Saint-Pierre tel qu'il est aujourd'hui, avec ses faiblesses, ses défauts, l'état du matériel dans chaque avenue ou rue.

La deuxième phase a permis de définir un **plan stratégique** reprenant, pour chaque quartier, la typologie du matériel à mettre en œuvre en fonction de leurs caractéristiques urbanistiques respectives. Deux types d'armature ont chaque fois été



retenus, l'un pour les axes principaux, le second pour les artères à caractère local.

La troisième phase a permis de préparer la **mise en œuvre** du plan, d'arrêter les priorités en fonction de la vétusté des équipements, des travaux sur d'autres réseaux (eau, gaz, énergie électrique) et des travaux de réaménagement des voiries prévus au budget communal.





QUE RETENIR DE CE PLAN LUMIÈRE?

Comment vont évoluer les équipements d'éclairage public dans les prochaines années?

La priorité des priorités est l'élimination des lampes au mercure et celle des premières générations de lampes au sodium, qui ont souvent été substituées aux lampes au mercure sans changer les équipements auxiliaires.

Une première phase est déjà en cours dans les **quartiers du Centre et du Putdael**.

Une deuxième visera le quartier situé à l'**arrière du Collège Saint-Michel**.

Suivront ensuite les autres quartiers de Woluwe.

Un autre volet vise à **hiérarchiser les voiries** de façon virtuelle en différenciant les voiries principales. Ainsi, cinq axes seront progressivement équipés de lampes de la dernière génération (à l'iodure métallique) émettant une lumière quasi blanche et offrant un excellent rendu des couleurs. Elles équiperont les artères suivantes:

- › la rue au Bois sur toute sa longueur et la drève de la Demi-Heure;
- › les avenues Parmentier et Grandchamp ;
- › l'axe Orban-Madoux, à l'initiative de la Région gestionnaire de cet axe ;
- › l'avenue Charles Thielemans et l'avenue Don Bosco ;
- › l'avenue de l'Atlantique et le parvis des Franciscains.

Ce plan sera complété par la mise en lumière de quelques points et bâtiments remarquables ;

- › le palais Stoclet ;
- › le musée du tram ;
- › l'hôtel communal et le centre historique de Woluwe-Saint-Pierre (église Saint-Pierre, cure et auberge des Maïeurs) ;
- › la propriété Crousse ;
- › le parvis Sainte-Alix et le centre communautaire de Joli-Bois ;
- › la place Dumon et la rue de l'Eglise.

LA RÉALISATION COMPLÈTE DE CET AMBITIEUX PLAN LUMIÈRE PRENDRA ENVIRON CINQ ANNÉES. A CETTE ÉCHÉANCE, QUELQUE 2000 LUMINAIRES AURONT ÉTÉ REMPLACÉS. UNE MUTATION ENTIÈREMENT FINANCÉE PAR SIBELGA.

L'ensemble du plan peut être consulté sur le site internet de la Commune (www.woluwe1150.be).

© Photos et plans Radiance35

